



UNE FORTE MOBILISATION QUI A PERMIS QUE NOUS SOYONS RECUS

Face à l'ampleur de la mobilisation de l'ensemble des professionnels et des étudiants, le ministère des Affaires sociales et de la Santé a reçu l'intersyndicale des orthophonistes ainsi que les représentants des étudiants. En effet, grâce à la détermination dont toute la profession, toujours unie, a su faire preuve, et qui s'était intensifiée à l'approche de la manifestation prévue le 17 novembre, une porte semble enfin s'entrouvrir après deux années d'un immobilisme insupportable face à l'urgence de la situation.

Après s'être rejeté la responsabilité de ce dossier pendant plusieurs mois, les ministères de la Fonction publique et de la Santé affichent maintenant un discours commun pour demander un mandat au Premier Ministre leur permettant d'engager des négociations. Ce mandat doit concerner plusieurs axes pour renforcer l'attractivité des postes, notamment un travail sur la grille salariale des orthophonistes. Cette grille, qui tiendrait compte du niveau de compétences, d'exercice, de sujétion et de formation, s'inscrirait au sein d'une nouvelle filière des métiers de rééducation.

C'est une première réponse dont nous prenons acte.

L'intersyndicale (organisations professionnelles et syndicales) et les étudiants continueront à être les porte-parole de la profession et les interlocuteurs du ministère, et nous n'accepterons ni délais d'attente supplémentaires, ni niveau de grille qui ne corresponde pas à notre niveau de qualification et de compétences

Ces demandes représentent la seule solution pour que les postes d'orthophonistes ne disparaissent pas et soient pourvus dans les hôpitaux. Ceci pour la qualité des soins aux patients et pour la qualité de la formation aux étudiants. Il y a urgence !

L'ensemble des professionnels et des étudiants reste mobilisé et déterminé à faire rapidement aboutir ce dossier. L'intersyndicale attend donc maintenant du Premier Ministre qu'il accepte le mandat qui lui sera soumis dans les prochains jours et donne ainsi les moyens à ses ministères de mettre en œuvre immédiatement cette réévaluation salariale.

L'enjeu est majeur : maintenir un égal accès aux soins pour tous les patients dans les services hospitaliers, et assurer la formation des étudiants, et ce, sur l'ensemble du territoire.

Nous voulons du concret, des engagements écrits rapides. Nous restons mobilisés et prêts à intervenir.

CONTACTS PRESSE :

CFTC Santé et Sociaux : Chantal AUBRY 01 47 35 26 28

UFMICT-CGT : Claire DELORE 06 33 82 25 90

FNEO : Héroïse HERVY : 06 99 63 01 11

FNO : Anne DEHETRE 06 78 12 51 48 / Bruno SARRODET 06 85 75 68 56

FO Santé-Sociaux : Denis BASSET 06 70 48 34 94 /Christine ARCAY 06 82 29 78 47

FOF : Brigitte CAPPE 06 15 22 01 26

SUD Santé-Sociaux : Marie-Hélène DURIEUX 06 85 98 15 96

UNADREO : Fabienne VANNIER 06 17 89 51 99

UNSA : Josette BARBAGIN 06 30 69 85 59

CFO : Sylvia TOPOUZKHANIAN 06 19 23 28 55